

## **Motion stratégique pour les élections régionales soumise au vote des adhérent-es d'Île-de-France**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Les crises climatique et sanitaire que nous traversons révèlent l'extrême vulnérabilité de nos sociétés, de leur modèle écologique, économique et social ; la fragilité tant de leur système de production que de leur système de santé et de protection sociale. Jamais nous n'avons connu une telle récession mondiale, engendrant une grave crise sociale, amplifiée dans les pays pauvres, sans réelle protection sociale, dépendants de leurs importations, notamment alimentaires, et du niveau de leurs exportations, faisant craindre des famines, des déplacements de population, des guerres, sans parler des destructions de la biodiversité. Ecologistes, nous sommes porteurs de réponses pour l'environnement, la solidarité, la démocratie.

Après une période difficile suite aux élections de 2015 et de 2017, EELV est sorti renforcée des dernières élections européennes et municipales. Nous avons gagné beaucoup d'élu-es, nous participons à de nombreux exécutifs, nous avons des maires écologistes... Nous accueillons de nombreuses personnes qui nous rejoignent. Nous avons su rassembler au-delà de notre parti et nous poursuivons cet effort de rassemblement. Nos succès nous obligent.

Avec les élections départementales, les élections régionales de 2021 sont les dernières élections avant la séquence de 2022 pour affirmer l'écologie comme alternative bienveillante à la droite libérale de Macron et la droite nationaliste de Le Pen. L'Île-de-France, regroupant près de 20% de la population française sur 2,2% du territoire, et produisant 31% de la richesse française se doit d'être exemplaire dans la transition écologique. Le bilan de la nouvelle majorité régionale élue en 2015 est là pour le démontrer. C'est un recul généralisé dans tous les domaines : aménagement du territoire, environnement, transports, éducation, logement, solidarité, politique de la ville. Aujourd'hui, une majorité de franciliennes et de franciliens aspire à mieux vivre. Nos solutions sont de plus en plus en phase avec leurs aspirations. Après tant d'années d'expérience, dans les exécutifs comme dans l'opposition, les écologistes ont acquis les compétences pour assumer la responsabilité de diriger cette institution. Nous ne le ferons pas seuls, notre devoir est de créer les conditions d'un rassemblement dont l'écologie sera le pilier.

### **MOTION**

Dans le cadre de la préparation des élections régionales, Europe Ecologie Les Verts Île-de-France :

- prend acte et se conforme à la motion de cadrage adoptée le 12 juillet 2020 par le Conseil Fédéral d'EELV (texte ci-dessous) ;
- appelle à la création en Île-de-France d'une liste écologiste ouverte pour les élections régionales de 2021 qui portera un projet écologiste, démocratique et solidaire ;
- lance un appel « pour une Île-de-France verte » aux formations politiques qui ont intégré dans leur programme l'écologie politique, aux citoyen-ne-s engagé-

e-s pour l'écologie, aux personnes qui marchent pour le climat, qui défendent la protection animale, la biodiversité et l'environnement, aux militant-es du quotidien, aux membres d'associations des droits humains, féministes ou de défense des solidarités, aux électeurs et électrices écologistes... pour qu'ils et elles s'engagent aux élections locales et portent les valeurs de l'écologie ;

- mandate le Bureau Exécutif Régional (BER) pour organiser en septembre la désignation d'un homme et d'une femme en vue de conduire cette liste écologiste (une personne sera validée par le Conseil Fédéral pour conduire la liste) ;
- mandate le Bureau Exécutif Régional (BER), en association avec les candidat-es tête de liste ou les personnes qu'ils-elles désigneraient, pour organiser des rencontres avec l'ensemble des acteurs en vue de créer le rassemblement des écologistes pour constituer une liste de candidat-es ;
- mandate, s'agissant d'un scrutin proportionnel, le Bureau Exécutif Régional (BER) pour organiser une consultation régionale des adhérent-es sur les listes des candidates et candidats à la candidature déposées ;
- mandate la Commission Régionale Electorale (CRE) pour élaborer et présenter au vote du Conseil Politique Régional (CPR) de novembre, un ou plusieurs scénarios de liste issus de la consultation régionale ;
- demande aux personnes candidates de signer des engagements sur la bonne exécution du mandat et sur les obligations de cotisation auprès d'EELV, conformément à la grille de son règlement intérieur (les obligations de cotisation pouvant être levées pour les membres d'autres partis politiques) ;
- demande aux personnes candidates de s'engager à constituer, si elles sont élues, un groupe politique au sein du Conseil Régional pour porter le projet écologiste ;
- demande aux personnes candidates de s'engager, si elles sont élues, à adhérer à la Fédération des Elu-es Vert-es et Écologistes (FEVE) ;
- pour le second tour, EELV Île-de-France agira avec ses partenaires du premier tour pour un large rassemblement à vocation majoritaire des forces humanistes et de l'ensemble de la gauche dans sa diversité autour d'un projet ayant au cœur la transition écologique de notre région et la justice sociale ;

oooooooooooo

#### **MOTION DU CONSEIL FEDERAL DU 12 JUILLET 2020**

*A - Le Conseil Fédéral :*

*1 – Appelle à soutenir aux élections régionales de 2021 des listes écologistes ouvertes dans l'ensemble des régions métropolitaines. Ces listes porteront prioritairement un projet écologiste coconstruit avec l'ensemble des acteurs et actrices locaux se reconnaissant dans les valeurs de l'écologie, de la défense de l'environnement à la justice sociale. Projet résolument écologiste, convivial et populaire, qui prendra en compte dans toutes les politiques publiques l'impératif écologique, et la résorption des causes des crises climatiques, pollutions, diminution des ressources et de la biodiversité.*

*2 – Appelle les régions d'Outre-Mer et la Corse à s'organiser pour que l'écologie ait la plus grande place possible dans chacun de ces territoires.*

*3 – Décide de mettre à disposition des régions une plate-forme programmatique d'une véritable transition écologique permettant la résilience des territoires.*

*La mise en place de cette plate-forme sera pilotée par le Conseil Programmatique, avec l'aide notamment des commissions thématiques, des instances régionales d'EELV et des élus régionaux sortants. Elle sera présentée au Conseil Fédéral de septembre 2020.*

*4 – Lance un appel « pour des régions vertes » aux partis politiques se réclamant de l'écologie, aux citoyen-ne-s engagé-e-s pour l'écologie, les personnes qui marchent pour le climat, les militant.e.s du quotidien, les membres d'association des droits humains, environnementales ou de défense des solidarités, les électeurs et électrices écologistes...pour qu'ils/elles s'engagent aux élections locales et portent les valeurs de l'écologie.*

*5 – Demande au Bureau Exécutif, en lien avec la Conférence des Régions, de mettre en place une campagne nationale qui sera financée par une mutualisation des campagnes de chaque région à hauteur de 5% du plafond de dépense de chaque région.*

*B - Le Conseil Fédéral demande aux régions :*

*1 – De relayer cet appel*

*2 – D'associer l'ensemble des signataires de cet appel de leur région à l'élaboration du projet, de la stratégie, et à la désignation de « binôme tête de liste » régionale*

*3 – De désigner un binôme paritaire chef de file EELV régionale avant le 30 septembre 2020 Lors de la première quinzaine d'octobre 2020, le Conseil Fédéral validera l'ensemble des têtes de listes sur proposition de la Commission Permanente Electorale qui proposera un ou plusieurs scénarios paritaires.*

*4 – De privilégier des modalités de désignation consensuelles pour les candidatures éligibles, en associant les signataires de l'appel, et en permettant que les candidatures soient représentatives des signataires*

*5 – De faire signer des engagements aux candidat-e-s sur la bonne exécution du mandat et sur les obligations de cotisation auprès d'EÉLV conformément à la grille du règlement intérieur (les obligations de cotisation pouvant être levées pour les candidat-e-s membres d'autres partis politiques)*

*6 – De chercher à constituer un groupe d'élus commun au sein des assemblées régionales pour incarner l'écologie dans le débat public et porter le projet commun dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.*

*7 – De respecter les statuts et le règlement intérieur d'EELV.*